

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU SAMEDI 4 FEVRIER 2017  
RAPPORT MORAL

Il y a une disproportion trop conséquente entre ce que l'on aurait à défendre et les moyens très réduits dont on dispose. Il en est ainsi :

> De la pétition nécessaire pour faire pression sur la Maire de Rennes pour qu'elle n'accorde pas systématiquement des permis de démolir-construire pour tout bâtiment et pourtour; y compris ceux que les Elus de Rennes et métropole ont enregistré dans la liste du Patrimoine local remarquable annexe du Plan Local d'Urbanisme.

Nous avons mis plus de 6 mois pour réunir les 1000 signatures de Rennais exigées pour l'inscription à l'ordre du jour d'un Conseil Municipal, dans le cadre de la Charte Rennaise de la Démocratie locale (paragraphe Interpellation du Conseil Municipal) ; approuvé par le Conseil Municipal du 9 Mars 2014. La question du Respect du Patrimoine bâti et paysager a bien été débattue par tous les Groupes du Conseil municipal en séance du 10 Octobre 2016 mais malgré une bienveillance générale et un soutien appuyé de la plupart, il ne semble pas pour autant que le nombre de permis de démolir accordés diminuent vraiment. Tout juste nous rendons nous compte que l'Association a tendance à être instrumentalisée par le premier adjoint chargé d'Urbanisme pour autoriser des excès de zèle...Ici, l'insertion d'un pavillon à chevrons qualifié d'historique dans un ensemble immobilier tout neuf; là un blocage d'autorisation de permis pour une maison n'étant pas repéré dans la liste du patrimoine local remarquable et ne bénéficiant d'aucune protection officielle. Il faudrait sans cesse être en relation épistolaire, en demande de rendez vous, en controverse médiatique...C'est bien difficile pour une association très majoritairement composée de retraité(e)s qui ont tout de même envie de ne pas être accaparé(e)s par des fonctions opérationnelles à longueur de journées.

La tâche est aussi très ardue

pour les démarches très complexes de demande de protection d'un site, en l'occurrence, le Poste Central d'aiguillage de la gare de Rennes, au titre des Monuments historiques. Nous sommes très heureux et très fiers d'avoir bénéficié du concours de l'Association Nationale "Rails et Histoire" qui a accompagné l'étude d'une chargée de mission qualifiée : Bérangère BREDOUX.

Ce n'est que le début d'un grand marathon que nous avons entrepris pour que soit sauvegardé et support d'animation culturelle, récréative; le Patrimoine bâti hors d'usage de la gare de Rennes. La création d'une structure porteuse du projet serait indispensable. Les APR n'ont absolument pas, dans l'immédiat, la possibilité de la constituer.

Il faudrait également un travail plus approfondie et plus pérenne pour une participation d'une plus grande efficacité, au Conseil Local du Patrimoine ou dans les Conseils de quartier.

Nous avons le mérite d'exister, d'être pris au sérieux quand nous dénonçons certaines décisions de destruction ou de délaissement d'éléments précieux du Patrimoine bâti et paysager.

Notre pouvoir de faire changer les choses est cependant trop limité par notre manque de visibilité continue et de capacités humaines et matérielles.

Un renouvellement d' administrateurs, un renforcement tous azimuts dans tous les domaines d'intervention sont indispensables.

Des résultats ont été obtenus grâce à l'investissement en temps, important, des administrateurs et de nombreux adhérents. Félicitons nous mais beaucoup reste à faire.

Merci à tous de continuer d'agir et soutenir les orientations de l'Association, d'en faire la promotion et de motiver de nouveaux adhérents.

